

REGLEMENT 2012 de l'admission sur titres en formation d'ingénieur de l'Ensaï pour les candidats de niveau :

Licence 3 (bac+3) et Master 1 (bac+4)

CANDIDATURE

La candidature à l'admission sur titres en formation d'ingénieur de l'Ensaï pour l'année scolaire 2012-2013 se fait en ligne, sur le site de l'Ensaï www.ensai.fr. Elle est possible jusqu'au jeudi 31 mai 2012.

Après avoir complété totalement le formulaire de candidature en ligne, le candidat doit l'enregistrer, l'imprimer, le signer et l'envoyer à l'adresse indiquée avec les autres éléments demandés (photo, CV, copies de relevés de notes et diplômes, etc).

La candidature à l'admission sur titres ne peut être prise en compte qu'à réception du dossier complet (formulaire + pièces jointes). Il doit parvenir à l'Ensaï **avant le mardi 5 juin 2012, délai de rigueur (prévoir le délai d'acheminement)**.

Le dossier est à envoyer à l'adresse suivante :

ENSAI

Nadège ORRIERE / Admission sur titres
Campus de Ker Lann / Rue Blaise Pascal / BP 37203
35172 BRUZ Cedex

ENTRETIEN

Les candidats admissibles peuvent être convoqués pour un entretien **entre le 3 et le 5 juillet 2012**. Cet entretien a lieu à l'Ensaï. Tout ou partie des frais de déplacement pourront être pris en charge par l'Ensaï pour les candidats boursiers, selon l'échelon et sur présentation de justificatifs.

ADMISSION

Les candidats sont informés **mi-juillet** de leur éventuelle admission à l'Ensaï sur liste principale ou complémentaire. Les candidats démissionnaires sont remplacés au fur et à mesure par les candidats classés sur l'éventuelle liste complémentaire.

L'admission définitive à l'Ensaï est conditionnée par l'obtention d'un des titres requis.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser au service des admissions (admission@ensai.fr, 02 99 05 32 47).

Toute déclaration frauduleuse entraînera l'exclusion, lors de la procédure de candidature ou après l'éventuelle admission.